

Synthèse du Conseil Municipal du 17 février 2022 et du 17 mars 2022

• **Vote du compte de gestion 2021 :**

Le compte de gestion retrace la comptabilité du Trésor Public pour chaque budget. Il doit être approuvé par le Conseil Municipal avant le 30 juin de l'année N+1, il a été adopté à l'unanimité.

• **Vote du compte administratif 2021 :**

Le compte administratif retrace la comptabilité du Maire pour chaque budget. Comme le compte de gestion, il doit être approuvé par le Conseil Municipal avant le 30 juin de l'année N+1 et, en tout état de cause, après le compte de gestion sous peine de vice de forme. Les deux comptabilités doivent être strictement identiques, il a été adopté à l'unanimité.

• **Résultats 2021 :**

Le résultat de l'année 2021 pour chaque budget des sections de fonctionnement et d'investissement doit être repris et affecté au budget 2022.

<u>Budget commune :</u>	Section d'investissement : + 197 179,09 €
	Section de fonctionnement : + 88 772,10€
<u>Budget Lotissement Clos de la Vergnaie :</u>	Section d'investissement : 0 €
	Section de fonctionnement : - 40 924,34 €
<u>Budget Lotissement Centre Bourg et Brelandière :</u>	Section d'investissement : - 226 762,23 €
	Section de fonctionnement : - 104 180,62 €
<u>Budget Pôle commercial avec logements :</u>	Section d'investissement : - 87 511,17 €
	Section de fonctionnement : + 0,25 €

• **Budgets primitifs 2022 :**

Le vote des budgets est un moment incontournable de la vie municipale. Cette année, le vote concerne quatre budgets : le budget principal (commune) et trois budgets annexes : lotissement le Clos de la Vergnaie, lotissement Centre Bourg Brelandière et celui du Pôle commercial avec logements.

COMMUNE

LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 679 896,86 €	1 679 896,86 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 060 001,41 €	1 060 001,41 €

LOTISSEMENT LE CLOS DE LA VERGNAIE

LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	44 975,34 €	44 975,34 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €	0 €

LOTISSEMENT AMENAGEMENT ZONES CENTRE BOURG ET BRELANDIERE

LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	706 099,47 €	706 099,47 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	739 651,94 €	739 651,94 €

POLE COMMERCIAL AVEC LOGEMENTS

LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 010,25 €	5 010,25 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 112 511,17 €	1 112 511,17 €

- **Changement de statut CSMA** : La Communauté d'agglomération change de siège social et est à présent installée au 13 rue des Ajoncs à Clisson. De ce fait, le conseil municipal a dû délibérer afin de prendre en compte ce changement d'adresse.
- **Subventions** : L'attribution des subventions et des participations de la Commune a été votée sur 2 conseils, en voici la synthèse :

ASSOCIATION OU ORGANISME	SUBVENTION 2022 en €
SPORTS - LOISIRS - CULTURE	
FCSSM (football)	2 676,50 (26,50 € par enfant pour 101)
A.A.S.H. Basket	1 272 (26,50 € par enfant pour 48)
Pêcheurs de la Noue	300
ACCA (piégeage et régulation des nuisibles pour la protection des cultures, chasse)	1 400
Les Amis de Planète Lecture (Bibliothèque)	600
Comité de jumelage Klettgau	150
Les Hil'Harengs fumés	530
Graines d'artistes	80
USEP	150
Office Intercommunal des Sports	410
Animation sportive départementale	1 680
Ecole Saint Joseph (participation + fournitures scolaires)	110 000
SOCIAL ET SANTÉ	
ADMR	600
Amicale des Donneurs de Sang	90
SEMES	1 392
Prévention routière	30
CCAS	4 000
Les roues de secours du Vignoble	150
DIVERS ET PARTICIPATIONS	
ADIL Loire-Atlantique	130
CAUE	96
Amicale Laïque	300
Multi accueil Clisson	6 000
Calèche	5 000
AMF 44	630
Association des maires du Vignoble Nantais	25
Participation piscine agglo	3 500

Vente d'un terrain communal : Au niveau du village de Beaulieu, M. RONDEAU et Mme BONIN ont fait une demande d'achat de terrain communal. Cette demande a été étudiée en commission Voirie du 9 février 2021, qui a donné un avis favorable. (73m² au prix de 24€m²).

Retrouver l'intégralité du Procès-Verbal du Conseil Municipal et le flash sur <http://www.sainthilairedeclisson.fr>



Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 7 avril 2022



Informations Communales :

**Élections
2022**

Rappel des bureaux de vote pour les élections d'avril et de juin :

SALLE DE LA VERGNAIE



Au bureau N°1 : les habitants du bourg,

Au bureau N°2 : les habitants des villages, **et** ceux des rues des nouveaux lotissements situés :
au Clos de la Brelandière, à la Forge et au Clos de la Garnerie.

RAPPEL : de nouvelles cartes électorales seront distribuées par la Poste avant les 1^{ères} élections, et le bureau de vote y sera renseigné sur l'onglet « lieu du vote ».



Règles des horaires de tonte à respecter

Avec le beau temps, les envies de tondre les pelouses se font entendre.

Nous vous remercions de respecter les horaires ci-dessous :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Nous comptons sur votre civisme.

Repas des Aînés 2022 (pour les personnes de 70 ans et plus):

Le repas des Aînés aura lieu le **mercredi 13 avril 2022 à la salle de la Noue 12h30**

Rappel, les réponses sont à retourner en mairie au plus tard le 31 mars 2022.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation, rendez-vous à l'accueil de la mairie



Demande d'autorisation de travaux et/ou de stationnement à titre privé sur le domaine public :

À partir du moment où vous faites des travaux chez vous qui empiètent sur la voie publique (engins, camions de déménagement, travaux d'élagage...) vous devez préalablement **faire une demande auprès de la mairie** afin d'obtenir une autorisation temporaire d'occupation du domaine public.

Le permis de stationnement est nécessaire pour les opérations sans implantation dans le sol pour déposer des matériaux, stationner ou surplomber le domaine public. Il est nécessaire d'obtenir cette autorisation pour les travaux suivants :

- Ravèlement de façade (installation d'échafaudage ou de palissade)
- Pose d'une benne à gravats ou d'échafaudage sur le trottoir
- Dépôt de matériaux nécessaires à un chantier (tas de sable par exemple)
- Stationnement provisoire d'engin (grue, camion-nacelle notamment), de baraque de chantier, d'un bureau de vente, d'une camionnette, d'un camion de déménagement ou d'un monte-meubles par exemple

Sans cet arrêté le Maire appliquera son pouvoir de police et sera susceptible de vous faire cesser vos travaux immédiatement.



Informations communautaires



Desserte locale de Saint Hilaire de Clisson pour le Marché de Clisson :

Jour de fonctionnement : les 1^{er} et 3^e vendredi matin (sauf les jours fériés)

Au départ des villages (à partir de 8h43, à la Priauté) ou du bourg (à 9h11)
avec un retour de Clisson place des Doutes à 11h30.

Liste des lieux de rendez-vous dans les villages disponible en mairie

Renseignements et inscription auprès du service Transports et Mobilité de l'Agglo -
Tél : 02.40.54.08.88. - Site internet : transports.clissonservemaine.fr

ASSADAPA : Association Service de Soins et d'Aide à Domicile Aux Personnes Agées,

Le SSIAD, (Service de Soins Infirmiers À Domicile) de Clisson recrute des aides-soignant(e)s diplômé(e)s à temps partiel, qui seront

- Intégrés à une équipe dynamique, investie et solidaire,
- équipés d'outils de télégestion,
- en partenariat avec les autres acteurs du service à domicile...

Intervention sur les communes de Clisson, Gorges, Monnières, Saint Lumine de Clisson, Saint Hilaire de Clisson, La Bernardière, Cugand, Boussay, et Gétigné.

Accompagnement des personnes dépendantes à domicile :

- réalisation de leurs soins d'hygiène, soins de confort, aide aux transferts,
- stimulation du lien social et de l'autonomie pour assurer un maintien à domicile sécurisé.

SSIAD de Clisson – ASSADAPA – 02.40.54.30.79. – 2 rue du Dr Doussain – 44190 CLISSON

Associations Hilairoises

Carnaval
samedi 2 avril 2022
Ouvert à tous

Rendez-vous à 15h pour le défilé déguisé
Salle de la Noue à St Hilaire de Clisson
suivi d'un goûter
et d'animations jusqu'à 18h
inscriptions gratuites avant le 22 mars 2022
(dans la boîte aux lettres de l'Amicale, située devant l'école Simone Veil)

Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents

SAINTE HILAIRE DE CLISSON
DIMANCHE 3 AVRIL 2022
SALLE DE LA VERGNAIE

MATINÉE JEUX
de Société
de Construction
d'Eveil

À VOUS DE JOUER

10 h à 12 h : JEUX POUR TOUS
12 H 00 : 20 ans de la bibliothèque
& verre de l'amitié

TEL : 02.40.54.35.13
bibliotheque@mairieshdc44.fr

ENTREE LIBRE
Respect des consignes sanitaires

Organisé par la Bibliothèque Planège Lecture &

La « Rand'Omelette »,
la randonnée à la bonne franquette !!!

Les « Recyclés » vous attendent le dimanche **1^{er} mai 2022** à partir de 7 H00 au complexe sportif de la Noue, Route de Remouillé.

Pour tout renseignement et demande d'inscription :
contact@randomelette.com

Bienvenue aux nouveaux petits Hilairois

liste non exhaustive - publiée en accord avec les familles



Aïda BROSSEAU née le 18 février ; 22, La Vesselière